

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 03/03

ÉFAI – 030005 – AMR 36/001/2003

Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / MENACES DE MORT

HAÏTI **Michèle Montas (f), journaliste de radio**
les membres du personnel de Radio Haïti Inter

Personne tuée : Maxime Séïde (h), 26 ans, agent de sécurité

Londres, le 6 janvier 2003

Le 25 décembre 2002, Michèle Montas, journaliste de radio renommée et veuve de Jean Dominique, journaliste abattu, a été la cible d'une tentative d'assassinat. Maxime Séïde, l'un des agents chargés d'assurer sa sécurité, a été tué au cours de l'attaque qui s'est déroulée à son domicile, à Pétion-Ville, localité située au nord de Port-au-Prince, la capitale. Amnesty International est préoccupée par la sécurité de cette femme ainsi que celle des membres du personnel de Radio Haïti Inter.

Michèle Montas venait de rentrer chez elle, entre 17 h 30 et 18 heures, lorsqu'elle a entendu claquer la grille de l'entrée de sa propriété. Des coups de feu ont ensuite retenti. Un agent de sécurité est entré dans la maison et a dit à Michele Montas que Maxime Séïde et lui-même avaient été menacés par deux hommes armés. Il a ajouté que ceux-ci leur avaient ordonné de s'écarter afin qu'ils puissent entrer dans la propriété, et qu'il avait alors fermé violemment la grille pour les empêcher de passer. Bloqué de l'autre côté de la grille, Maxime Séïde a été attaqué par les deux hommes, qui l'ont tué et ont pris la fuite.

Jean Dominique a été abattu par des tireurs non identifiés devant les locaux de Radio Haïti Inter en avril 2000. Depuis lors, Michèle Montas se bat sans relâche pour que les responsables de cet homicide soient identifiés et traduits en justice. Cette femme et d'autres membres du personnel de Radio Haïti Inter ont été menacés de mort à maintes reprises.

Le déroulement des investigations sur l'homicide dont a été victime Jean Dominique a été entravé à de nombreuses reprises. Des magistrats, des policiers et des personnes liées au dossier ont été menacés. Le quatrième juge chargé de l'instruction du dossier est sur le point de rendre une ordonnance de clôture, sur laquelle seront fondées toutes les poursuites ultérieures. L'enquête sur l'assassinat de Jean Dominique ayant atteint une étape cruciale, Amnesty International pense que la sécurité de Michèle Montas et des membres du personnel de Radio Haïti Inter pourrait être particulièrement menacée.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Les défenseurs des droits humains et les journalistes sont de plus en plus souvent pris pour cible à Haïti. Depuis que Jean Dominique, journaliste de radio de premier plan et défenseur de longue date de la démocratie et des droits fondamentaux, a été tué, en avril 2000, la liberté d'expression a fortement reculé et plusieurs journalistes et militants en faveur des droits humains ont été attaqués ou tués.

Ainsi, le 12 octobre 2001, un journaliste de Radio Haïti Inter, Jean Robert Delciné, a été agressé et menacé par des policiers alors qu'il enquêtait sur la mort d'un jeune homme, Mackenson Fleurimon, qui aurait été tué par des fonctionnaires de police à Cité Soleil, un quartier de Port-au-Prince. L'inspecteur de police mis en cause a refusé de répondre aux citations à comparaître délivrées par le commissaire du gouvernement et aux convocations du service chargé des enquêtes internes au sein de la police.

ACTION RECOMMANDÉE : dans les appels que vous ferez parvenir le plus vite possible aux destinataires mentionnés ci-après (en français) :

- faites part de votre préoccupation quant à la sécurité de Michèle Montas et des membres du personnel de Radio Haïti Inter ;
- exhortez les autorités haïtiennes à ouvrir sans délai une enquête approfondie sur l'agression dont a été victime Michèle Montas et sur l'assassinat de Maxime Saïde, survenus le 25 décembre, afin que les responsables présumés de ces agissements soient déférés à la justice ;

– demandez-leur de respecter les engagements pris par Yvon Neptune, le Premier ministre, qui a promis que Michèle Montas et les membres du personnel de Radio Haïti Inter bénéficieraient d'une protection renforcée ;

– demandez instamment aux autorités judiciaires de faire connaître dans les meilleurs délais, par le biais d'une déclaration publique du Président Jean Bertrand Aristide, les conclusions de l'enquête sur l'assassinat dont a été victime Jean Dominique, afin que les personnes soupçonnées d'être impliquées dans cet homicide soient traduites en justice.

APPELS À :

N.B. : le système de téléphonie en Haïti est peu fiable. Il est possible que vous ayez des difficultés à envoyer des fax. Si vous n'y parvenez pas, envoyez vos lettres par courrier postal.

Président de la République :

S.E. Monsieur Jean Bertrand Aristide
Président de la République d'Haïti
Présidence de la République d'Haïti
Palais National, Champ de Mars
Port-au-Prince
Haïti

Fax : +(509) 223 0241

Premier ministre :

Monsieur Yvon Neptune
Premier Ministre
Villa d'Accueil
Delmas 60, Musseau
Port-au-Prince
Haïti

Fax : +(509) 245 1624

Ministre de la Justice :

Monsieur Calixte Delatour
Ministre de la Justice et de la Sécurité publique
Ministère de la Justice
19 avenue Charles Sumner
Port-au-Prince
Haïti

Fax : +(509) 245 0474 (demandez la ligne de fax)

Les courriers électroniques peuvent également être envoyés à l'ambassade de Haïti aux États-Unis, qui se chargera de les acheminer : embassy@haiti.org.

COPIES À :

Station de radio :

Radio Haïti Inter
Boîte Postale 737
522 Delmas 66 a
Port-au-Prince
Haïti

Fax : +(509) 257 3399

Courrier électronique : radiohaiti@acn2.net

ainsi qu'aux représentants diplomatiques de Haïti dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 17 FÉVRIER 2003, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par les Éditions Francophones d'Amnesty International - EFAI -*